

**ASSOCIATION SPORTIVE DE LA COUR DES COMPTES  
BULLETIN D'ADHÉSION 2019-2020**

---

Nom / Prénom  
Date de naissance  
Coordonnées téléphoniques  
E-mail

**CATÉGORIE DE MEMBRE ACTIF**

Magistrat ou ancien magistrat de la Cour des comptes	
Personnel ou ancien personnel de la Cour des comptes	
Personne travaillant à la Cour, non rémunérée par la Cour	
Membre de l'association sportive du ministère de la Justice	
Autre (préciser, pour avis du comité directeur)	

I - Adhère ou renouvelle son adhésion à l'association sportive de la Cour des comptes et verse une cotisation de :

Indice figurant sur votre feuille de paie	Cotisation	Montant (1)
Inférieur à 327	20 €	
Compris entre 327 et 431	40 €	
Compris entre 431 et 821	70 €	
Indice lettre	100 €	

II – Désire participer aux activités suivantes et règle la participation qui y donne accès (entourer le ou les sports pratiqués<sup>1</sup>) :

Discipline (responsable)	Participation	Montant (2)
Course à pied (Emmanuel Mougeot)	-	
Coaching en extérieur <sup>2</sup> (Emmanuel Mougeot)		
1 trimestre (le vendredi), à renouveler en cours d'année	150 €	
Gymnastique (Emmanuel Belluteau)	150 €	
Gym tonique (Lydie Malherbe)	150 €	
Musculation (Juliette Moyer)	40 € <sup>3</sup>	
Stretching (Marie-Christine Aguillon) – 1 ou 2 cours par semaine (lundi ou mercredi)	150 €/290 €	
Yoga (Laurent Michelet)	250 €	
Randonnée pédestre (Alain Jallard)	-	
Activité ou cours supplémentaire (préciser) :	50 €	
<b>Total cotisation et participation (1) + (2)</b>		

PAIEMENT : annuel / semestriel<sup>4</sup> (rayer la mention inutile)

Date

Signature

**Faire parvenir le bulletin d'adhésion AVANT LE 15 OCTOBRE au responsable de section AVEC :**  
**1) votre chèque à l'ordre de l'Association sportive de la Cour des comptes, indispensable pour contracter votre assurance ;**  
**2) votre certificat d'aptitude datant de moins de six mois, délivré par un médecin ;**  
**Veillez remplir soigneusement toutes les rubriques.**

<sup>1</sup> Même dans le cas où la participation est nulle (course à pied) car votre niveau d'assurance en dépend.

<sup>2</sup> Un chèque à l'attention de l'association sportive de la Cour des comptes pour la cotisation et un chèque à l'attention d'Ulrick Doucet pour chaque trimestre.

<sup>3</sup> Notamment destinée à l'entretien et à l'amortissement des appareils.

<sup>4</sup> Envoyer 2 chèques (même date et même montant) dont l'un sera encaissé en septembre et l'autre en février.